

Temps Périscolaires

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1. ARTICLE : Organisateur et coordonnées

Les temps périscolaires et cantines sont organisés par la Communauté de Communes du Haut-Lignon. Ils sont encadrés par l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs périscolaire.
Coordonnées : 04 71 59 77 07

2. ARTICLE : Horaires d'ouverture

Les Temps périscolaires accueillent les enfants de 3 à 12 ans scolarisés à l'école du CHAMBON-SUR-LIGNON, les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 7h30 à 8h30, 11h30 à 13h30, et de 16h30 à 18h30 pendant les périodes scolaires. Depuis cette année, les enfants sont accueillis tous les mercredis de 7h30 à 9h00.
Un temps de garderie est ouvert aux enfants qui ne mangent pas à la cantine de 11h30 à 12h15 dans l'enceinte de l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

3. ARTICLE : Contenus

Chaque enfant présent aux périscolaires se verra proposer des animations jeux sportifs, activités manuelles, aides aux devoirs, jeux collectifs etc.

4. ARTICLE : Modalités d'inscription

Afin de pouvoir s'inscrire aux temps périscolaires, les utilisateurs devront impérativement avoir complété et retourné le dossier d'inscription composé d'une fiche d'inscription, d'autorisations et une fiche sanitaire.
Les familles de maternel souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) aux périscolaire du soir devront les marquer sur les tableaux d'inscriptions devant les classes chaque jours.
Votre (vos) enfant(s) est récupéré à 16h30 à l'école puis est descendu au centre de loisirs situés dans les bâtiment des Bretchs.

5. ARTICLE : Présence

Les tarifs de la cantine sont réévalués chaque année en fonction du prix du collège. Pour le périscolaire matin et soir les tarifs se pratiquent à la demi-heure en fonction du quotient familial de la CAF.

	HORAIRE	FORFAIT MENSUEL	Garderie midi
0-350	0,55 €	7,00 €	5,00 €
351-500	0,60 €	8,00 €	6,00 €
501-650	0,65 €	9,00 €	7,00 €
651-800	0,70 €	10,00 €	8,00 €
800 et plus	0,75€	11,00 €	9,00 €

6. ARTICLE : Traitements et contre-indications médicales

Les traitements, accompagnés de leur ordonnance, devront être remis à la direction du périscolaire ou aux référent(e)s. Aucun médicament ne sera administré à l'enfant sans ordonnance valide.
Pour les traitements de longue durée, il est possible de mettre en place un Plan d'Accueil Individualisé (PAI) (s'adresser à la direction).
Les activités sportives proposées constituent des initiations. Aussi, un certificat médical n'est pas exigé. Toutefois, il est obligatoire de signaler les contre-indications médicales ou problèmes médicaux particuliers à la direction de l'accueil périscolaire.

7. ARTICLE : Enfants en situation de handicap

La structure est signataire du Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers les Loisirs Intégrés et Réguliers (DAHLIR). Ainsi, si votre enfant est en situation de handicap (handicap reconnu par la Maison Départementale des Personnes Handicapées : MDPH), n'hésitez pas à en parler à la direction pour accueillir votre enfant dans les meilleures conditions.

8. ARTICLE : Départ des enfants

Les enfants non-inscrits aux périscolaires devront avoir quitté l'enceinte de l'école avant 12h15. Aucune garderie n'est organisée après cette heure-là.
Les enfants inscrits pourront être récupérés à partir de 16h45 aux Bretchs. Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, seules les personnes mentionnées sur la fiche autorisations pourront récupérer les enfants accueillis.
De même, seuls les enfants ayant une autorisation écrite (fiche autorisation ou note signée des parents) pourront être autorisés à quitter seul le périscolaire pour se rendre à leur domicile ou à des activités faites en clubs.
Les agents de l'accueil périscolaire ne pourront être tenus responsables des incidents survenus à l'extérieur de l'enceinte de l'école.

9. ARTICLE : Comportement

Tout manquement au règlement intérieur ou « comportement .difficile » des enfants mettant en danger le groupe fera l'objet d'une révision de l'inscription au périscolaire après consultations avec la famille.

Fait au Chambon-sur-Lignon,

Signature du responsable légal.